

Version du 7 décembre 2025

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE 2025

EMAS – MCI Benelux SA

Année 2024 – Q1/Q2 2025



MCI Benelux SA
Avenue des Arts 47
1000 Bruxelles
BELGIQUE



Table des matières

Introduction.....	4
1. Présentation des activités.....	5
Glossaire des entités et marques.....	5
MCI Benelux SA	5
Dispositions légales	6
Périmètre de l'enregistrement EMAS.....	7
Activités	7
Sites	7
Contexte et fournisseurs	7
Structure de direction.....	8
Meilleures pratiques sectorielles	9
Évolution de la composition de mci group Belgium.....	10
2. Codes NACE.....	10
3. Politique environnementale	11
4. Questions environnementales clés.....	12
5. Objectifs et résultats environnementaux.....	14
5.1 Remarques initiales.....	14
5.2 Tableau synthétique des indicateurs	18
6. Indicateurs environnementaux de base.....	20
6.1 Énergie – Électricité.....	20
6.1.1 Contexte.....	20
6.1.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents	20
6.1.3 Mesures.....	20
6.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	22
6.2 Énergie – Gaz	22
6.2.1 Contexte	22
6.2.2 Principe directeur : la sobriété	22
6.2.3 Mesures	22
6.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs.....	23
6.3 Matières premières	24
6.3.1 Contexte	24
6.3.2 Principe directeur : la sobriété	24
6.3.3 Mesures.....	24
6.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	25
6.4 Eau	26
6.4.1 Contexte	26
6.4.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents.....	26
6.4.3 Mesures	26

6.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	27
6.5 Déchets	27
6.5.1 Contexte	27
6.5.2 Principes directeurs : la réduction et la gestion des incidents	27
6.5.3 Mesures	28
6.5.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	29
6.6 Utilisation des terres et biodiversité	29
6.7 Émissions	29
6.7.1 Bilan énergétique : électricité et gaz	29
6.7.2 Voitures de société	30
6.7.3 Voyages et déplacements	31
6.7.4 Empreinte digitale	32
6.7.5 Bilan global des émissions et impact sur le climat	32
6.7.6 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	35
7. Indicateurs spécifiques	37
7.1 Renforcer la durabilité des événements organisés par MCI Benelux	37
7.1.1 Contexte	37
7.1.2 Principe directeur : le « verdissement » de notre chaîne d’approvisionnement	37
7.1.3 Champ d’application	38
7.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	39
7.2 Prévention incendie et premiers secours	39
7.2.1 Contexte	39
7.2.2 Principe directeur : la planification des formations et des présences	39
7.2.3 Mesures	40
7.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	40
7.3 Impact environnemental des applications numériques	40
7.3.1 Contexte	40
7.3.2 Principe directeur : la sobriété digitale	40
7.3.3 Mesures	41
7.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	41
7.4 Activités RSE	41
7.4.1 Contexte	41
7.4.2 Principe directeur : l’engagement	42
7.4.3 Mesures	42
7.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	43
7.4.5 RSE et environnement : l’expression de la culture d’entreprise	43
8. Principales dispositions légales	45
9. Déclaration de validation	46

Introduction

Depuis janvier 2024, MCI Benelux SA fait partie du cercle restreint des entreprises certifiées EMAS – et ce tout particulièrement dans notre secteur d’activité, à savoir l’organisation d’événements et les services de communication.

Dans ce même cadre, MCI Benelux SA a également obtenu la certification ISO 14001 (système de management environnemental).

L’année 2025 est marquée par plusieurs changements significatifs au sein du mci group Belgium – changements qui ont un impact sur cette déclaration et sur MCI Benelux dans son ensemble.

En effet, en juin 2024 le mci group a réalisé l’acquisition de la société ESN (Europe Service Network), qui a physiquement rejoint le mci group Belgium. Cette acquisition a eu pour impact un accroissement considérable de nos espaces de bureaux, et l’intégration complète d’une grande équipe de collaborateurs et collaboratrices.

Pour des raisons de simplification et de comparabilité des données de la déclaration environnementale, nous avons considéré qu’ESN a formellement intégré les locaux du Arts 47 en janvier 2025.

En d’autres termes, les données présentées pour 2024 dans cette déclaration vont se rapporter aux entités MCI Benelux et logos¹; tandis que les données portant sur le premier semestre 2025 vont présenter les indicateurs environnementaux pour MCI Benelux, ESN et logos.

Il est important également de signaler qu’ESN est engagé dans une démarche de re-certification ISO 14001. En effet, ESN était titulaire d’une certification ISO 14001 depuis de nombreuses années, mais en raison du déménagement vers Arts 47, et de l’intégration dans mci group Belgium, cette certification n’a pu continuer son cours normal.

La déclaration 2025 se veut le reflet de notre culture d’entreprise et de l’engagement quotidien de l’ensemble des collaboratrices et collaborateurs de MCI Benelux et de l’ensemble du mci group Belgium.



Idoia Rodés Torrónategui
Présidente
mci group Belgium



¹ logos (LS-Europe) fait partie intégrante du mci group Belgium, mais n’entre pas dans le cadre de la certification EMAS et ISO 14001.

1. Présentation des activités

Glossaire des entités et marques

MCI Benelux	Entité légale (société anonyme) basée à Bruxelles, faisant l'objet de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001. https://www.linkedin.com/company/mci-brussels/
mci group Belgium	Nom commercial regroupant les entités légales MCI Benelux, logos et ESN – depuis juin 2024 – et marques Ovation (qui fait partie de MCI Benelux), Business Bridge Europe (qui fait partie de logos), toutes sises au 47, avenue des Arts, 1000 Bruxelles. https://www.linkedin.com/company/mci-group-belgium/
mci group	Entité légale basée à Genève (Suisse), maison mère et propriétaire de MCI Benelux et des agences MCI faisant partie de mci group au niveau mondial. https://www.linkedin.com/company/wearemci/
ESN	Entité légale (société anonyme) basée à Bruxelles et bénéficiant des certifications ISO 9001 et ISO 14001 (en cours) et membre du mci group Belgium https://www.linkedin.com/company/esn/
logos	Entité légale (SRL) – sous le nom de LS-Europe – spécialisée dans les services de relations publiques. https://www.linkedin.com/company/logos-pa/

MCI Benelux SA

MCI Benelux est détenue à 100 % par **mci group**, dont le siège social est établi à Genève (Suisse).

Entreprise créée en 1987 par Roger Tondeur à Genève, **mci group** est considéré aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux de l'organisation de conférences pour le compte de pouvoirs publics, d'associations ou de clients privés. **mci group** est présent dans 34 pays via un réseau de 62 bureaux et compte plus de 1823 collaborateurs.

Depuis de nombreuses années, **mci group** fait preuve d'un engagement sans faille en faveur de la protection de l'environnement et de la durabilité.

Le rapport d'activité 2024 est disponible publiquement – voir : www.mci-group.com et : <https://mcigroupreport.com>

Fondée en 2003 et basée à Bruxelles, **MCI Benelux** est une société de services de premier plan dans les domaines de la communication et de l'organisation d'événements.

MCI Benelux met en valeur l'importance des événements en tant qu'outils de communication stratégiques permettant d'attirer l'attention sur des questions spécifiques, des initiatives politiques et des programmes, de lancer de nouveaux produits ou services, ou de mettre en avant des messages clés.

MCI Benelux organise ainsi des événements multilingues pour divers clients – institutionnels, associatifs ou entreprises – basés en Europe et au-delà (Asie-Pacifique, Amérique du Sud, Afrique, États-Unis).

Nos activités peuvent prendre de nombreuses formes et inclure séminaires, ateliers, conférences, congrès, espaces d'exposition, débats, etc., en format physique, hybride ou virtuel.

Les activités de MCI Benelux comprennent : la stratégie événementielle, la conception et la gestion de solutions informatiques pour événements (enregistrement des participants, outils interactifs, sondages, etc.) ; la production de contenu et d'outils de communication, la planification stratégique et l'activation des parties prenantes.

MCI Benelux intègre également la marque Ovation², qui offre des services de gestion de destination. Ses services s'adressent essentiellement à des organisations privées étrangères désireuses d'organiser événements et autres activités en Belgique.

MCI Benelux est spécialisé dans la réalisation de solutions qui répondent aux attentes de nombreux groupes-cibles et secteurs différents, du grand public aux décideurs politiques, en passant par les professionnels des médias et les spécialistes de divers secteurs (Union Européenne, finances, sécurité, espace, TIC, santé, etc.).

Dispositions légales

MCI Benelux s'engage à respecter et à faire respecter la législation et les réglementations environnementales, sociales et autres.

MCI Benelux se conforme pleinement à toute la législation professionnelle, environnementale et sociale.

L'évolution de la législation environnementale (internationale, européenne, nationale, régionale et locale) est suivie par :

- l'inscription aux newsletters professionnelles de Bruxelles-Environnement ;
- le suivi régulier des législations internationales, européennes, nationales et régionales au travers de la base de données légale du VITO³ ;
- un suivi proactif de la législation européenne depuis le site Internet de la Commission européenne⁴ - et notamment du Guide EMAS ;
- mci group assure un suivi étroit des législations, normes et meilleures pratiques internationales et européennes et les partage ensuite avec toutes les entités de mci group

Une revue active de la législation en vigueur est réalisée de manière continue.

Cofinimmo gère Arts 47. Le permis d'environnement est le: **211045** – valable jusqu'au 10 juin 2033.

² <https://ovationdmc.com/destinations/belgium/>

³ Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (Institution flamande pour la recherche technologique)

⁴ [Documents de référence sectoriels \(europa.eu\)](#)

Périmètre de l'enregistrement EMAS

Activités

Le périmètre de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001 est le suivant :

- **Activités internes**
Consommations d'eau et d'électricité, déchets, achats, voyages et déplacements, solutions cloud, etc. générés ou nécessaires à nos activités quotidiennes.
- **Organisation d'événements**
MCI Benelux organise des événements pour le compte de ses clients (entreprises, associations et institutions), ce qui nécessite d'acheter des biens et des services à divers fournisseurs en Belgique, en Europe et dans le monde entier.
- **Activités de communication**
L'enregistrement s'applique également à tous les services et biens fournis dans le cadre des projets de communication que nous réalisons pour le compte de nos clients.

Il convient de préciser que ni ESN ni logos ne sont enregistrés EMAS. ESN et logos ne sont donc pas à prendre en considération dans le périmètre, et l'impact de leurs activités n'a pas été pris en compte.

Par contre, les consommations et émissions propres à ESN et logos sont rapportées dans la déclaration au vu du fait qu'ESN et logos partagent les espaces de bureaux avec MCI Benelux – espaces de bureaux qui sont eux-mêmes pris en compte dans le système de gestion environnemental et de ses indicateurs de performance.

Sites

Les bureaux de MCI Benelux sont implantés à l'adresse suivante :

[Avenue des Arts 47](#)
1000 Bruxelles
Belgique

Le mci group Belgium (MCI Benelux, ESN et logos) occupe la moitié du 1^{er} étage, et les troisième et quatrième étages du bâtiment, qui compte sept étages au total.

Arts 47 est le seul site de MCI Benelux.

MCI Benelux emploie actuellement **54,5 équivalents temps plein** (moyenne des ETP pour l'année 2024 sur base du bilan social audité de MCI Benelux).

Contexte et fournisseurs

MCI Benelux loue son espace de bureau à la société Cofinimmo – entité qui gère l'ensemble du bâtiment Arts 47 et assure la conformité réglementaire des locaux.

- L'entretien des locaux (bâtiment, chauffage, ventilation, climatisation, etc.) est organisé par l'intermédiaire de Cofinimmo.

- Les services de nettoyage des espaces de bureau (1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} étages) sont fournis par Iris Group (dans le cadre d'un contrat de service conclu avec MCI Benelux).
- Les extincteurs situés aux 1^{er}, 3^{ème} et 4^{ème} étages sont contrôlés par Sicli (dans le cadre d'un contrat de service conclu avec MCI Benelux).
- Les hydrants et extincteurs de palier sont contrôlés par Somatifie (mandatés par Cofinimmo).
- Les services de gestion des déchets sont fournis par la société MCA (dans le cadre d'un contrat de service conclu avec Cofinimmo).

Structure de direction

La mise en œuvre de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001 est activement soutenue par la haute direction de MCI Benelux.

Les Ambassadeurs EMAS Tous les Talents de l'entreprise



- **Mme Idoia Rodés Torrónategui**
La **Directrice Générale** de MCI Benelux et Présidente de mci group Belgium, activement impliquée dans le groupe de travail EMAS/ISO 14001.
- **Mme Isabelle Servais**
Directrice People & Culture, en charge de la gestion de toutes les questions liées aux RH.
- **Mme Karolin Fink**
Directrice Business Services, responsable de la mise en œuvre de tous les protocoles de travail, de la communication interne et des événements internes.
- **Mme Julie Tack**
Corporate Social Responsibility Champion, membre du groupe de travail EMAS. Les activités collectives liées à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) sont incluses dans le périmètre de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001.
- **M. Vincent Gallego**
Sustainability Officer, le principal point de contact et la personne responsable pour toute question liée à l'EMAS et à l'ISO 14001 au sein de MCI Benelux.

MCI Benelux est organisée en « business units », qui jouent un rôle actif dans la mise en œuvre des principes EMAS et ISO 14001, à savoir :

- Tous les membres du personnel de MCI Benelux – les ambassadeurs EMAS
- M. Jeroen van Liempd – Directeur AM&C – Engagement, Associations and Communities
- Mme Isabelle Deniaud – Directrice Professional Congress Organisation (PCO)
- M. Gianluca Polenta – Directeur Corporate Division & OVATION

La mise en œuvre des principes fondamentaux de l'EMAS, de même que la discipline quotidienne et les aptitudes de communication qu'elle requiert, est activement soutenue par tous les membres du personnel.

En plus d'avoir un impact positif sur l'environnement et la société, l'enregistrement EMAS et la certification ISO 14001 sont le résultat de l'engagement d'une communauté professionnelle consciente et solidaire.

Meilleures pratiques sectorielles

Le périmètre de nos activités n'est pas spécifiquement couvert par les registres de pratiques sectorielles.

MCI Benelux fournit régulièrement des services aux institutions européennes et internationales. Dans ce cadre, nous sommes censés nous conformer à l'ensemble de meilleures pratiques communément admises et soutenues par :

- **Bruxelles Environnement**
MCI Benelux se tient au courant des meilleures pratiques sectorielles au travers des séances d'information organisées par Bruxelles environnement⁵.
- **Les 7 étapes pour des événements plus verts** (« 7 steps for greener events ») de la Commission européenne – directives et bonnes pratiques publiées par La DG SCIC (Service Commun Interprétation-Conférences) en vue de l'amélioration de la performance environnementale des événements.
- **Nations Unies – Green Events Tool**
MCI Benelux suit les attentes des parties prenantes au niveau mondial, par le biais de l'outil proposé par les Nations Unies pour la réduction de l'impact environnemental des événements.
- **Trace by Isla**
mci group est membre de la plateforme « Trace » et préconise son utilisation pour assurer un calcul précis de l'impact environnemental des événements, mais aussi pour bénéficier de conseils et bonnes pratiques pour en améliorer la durabilité.
- **Tennaxia**
mci group a également acquis une licence auprès de la plateforme Tennaxia (anciennement TRAACE), avec pour vocation de centraliser les données de durabilité des entités du groupe et de calculer précisément les émissions de gaz à effet de serre selon le protocole GHG.

⁵ Par exemple : Séance d'information sur l'organisation d'événements durables: le 23 octobre 2024.

Évolution de la composition de mci group Belgium

La dénomination « **mci group Belgium** » inclut plusieurs entités légales, à savoir **MCI Benelux**, **logos** (LS-Europe SA) et **ESN** (Europe Service Network).

Le mci group Belgium gère centralement plusieurs processus, les systèmes de management, l'infrastructure IT, etc.

Tous les membres du personnel du mci group Belgium ont été systématiquement et indistinctement inclus dans la vision globale, la mise en œuvre, les formations, les communications et les processus en liaison avec les certifications EMAS et ISO 14001.

2. Codes NACE

MCI Benelux exerce ses activités sur la base des codes NACE suivants :

- Activité principale : **82.300 – Organisation de salons professionnels et congrès**
- Activité secondaire : **70.200 – Activités de conseil pour les affaires et autre conseil de gestion**

3. Politique environnementale

Politique environnementale

11 octobre 2023

MCI Benelux SA est spécialisé dans le domaine de la communication et fournit des services d'organisation d'événements, de campagnes promotionnelles et de consultance. Le périmètre de la politique comprend également l'administration générale et la gestion de ses bureaux à Bruxelles.

Le but de MCI Benelux SA est de réduire autant que possible l'impact environnemental de ses activités et de mettre en place et promouvoir des pratiques durables et éthiques. À ce titre MCI Benelux SA soutient activement la politique et les engagements de mci group en matière de durabilité. Mci group est signataire du "UN Global Compact", de la "Net Zero Carbon Pledge", soutient les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (SDG) et communique ses résultats selon les principes de la "Global Reporting Initiative".

Au travers de l'enregistrement EMAS, MCI Benelux SA s'engage ainsi à :

- Réduire l'impact environnemental de ses activités,
- Améliorer continuellement son organisation et ses performances environnementales tant vis-à-vis de ses clients et projets que dans ses processus de fonctionnement internes,
- Satisfaire à ses obligations de conformité légales ainsi que celles qui découlent des attentes de ses parties prenantes (employés, consultants, clients, fournisseurs, partenaires et entités de mci group).

Dans la pratique, cet engagement se matérialise au travers d'actions concrètes, telles que :

- La mise en place d'un système de management responsable visant à optimiser nos consommations d'énergie et d'eau, ainsi qu'à diminuer l'emprunte carbone de nos activités,
- Sensibiliser et former nos collaborateurs aux enjeux de la durabilité et les inviter à adopter et promouvoir ces enjeux,
- Garantir un cadre de travail inclusif et respectueux du bien-être de l'ensemble des collaborateurs,
- La promotion de moyens de transport alternatifs auprès de nos collaborateurs, clients et partenaires,
- La sélection de fournisseurs partageant une vision similaire à la nôtre au travers d'une certification ou d'une politique de durabilité forte, crédible et vérifiable,
- La promotion de pratiques durables auprès de nos parties prenantes,
- Favoriser et soutenir les partenaires et fournisseurs adoptant un modèle économique durable.

MCI Benelux SA, dans le respect des principes directeurs d'EMAS, s'engage dans une démarche d'amélioration continue ambitieuse, dans la promotion des bonnes pratiques et dans une communication proactive quant aux bénéfices sociétaux d'EMAS.



Idoia Rodés Torrónategui
Directrice Générale MCI Benelux SA



Tomorrow's
People

4. Questions environnementales clés

Les questions et aspects environnementaux clés directes et indirectes sont les suivants :

Consommation d'électricité	La consommation d'électricité de mci group Belgium dans nos locaux situés Arts 47, 1000 Bruxelles.
Eau et chauffage (gaz)	La consommation d'eau et le chauffage sont gérés de manière centrale pour tout le bâtiment. Néanmoins, MCI Benelux s'emploie à limiter autant que possible ses consommations d'eau et de chauffage.
Déchets	Les déchets sont aussi gérés de manière centrale pour l'ensemble du bâtiment. mci group Belgium met en place des mesures de tri correct des déchets et s'efforce de limiter sa production de déchets.
Prévention incendie et premiers secours	La présence permanente d'au moins un agent de prévention incendie et un secouriste formé (et certifié) est assurée aux deux étages occupés par mci group Belgium.
Mobilité des fournisseurs et visiteurs (impact indirect)	Les visites et les livraisons dans les locaux de mci group Belgium ont un impact environnemental (empreinte carbone).
Données stockées dans le cloud	Le stockage des données dans la solution cloud génère une consommation d'énergie très importante. Elle s'avère également coûteuse. Les frais de licence dépendent du volume de données hébergées. Il s'agit ici d'un exemple tangible du lien entre intérêt environnemental et intérêt économique.
Organisation et production d'événements	La production d'événements a un impact lié à la consommation de matières premières et à la production de déchets découlant de la mise à disposition de salles de réunion et de chambres d'hôtel, de la production de matériel de communication, de la restauration, etc.
Voyages et déplacements (impact direct et indirect)	Les événements visent en substance à réunir des personnes de divers horizons. Les voyages et déplacements du personnel de MCI Benelux (impact direct) et ceux des participants (impact indirect) ont une empreinte carbone importante, que nous devons nous employer à réduire.

Pour déterminer l'importance de ces questions environnementales majeures, nous avons opté pour la méthode de Fine & Kinney, qui évalue la gravité (G), l'exposition (E) et la maîtrise (M) des différentes questions environnementales et génère un score reflétant la capacité de l'organisation à réagir efficacement.

Le score final de chaque critère est une multiplication des scores obtenus pour la gravité, l'exposition et la maîtrise. Il indique le critère nécessitant la planification et la mise en œuvre d'actions spécifiques.

Gravité (G)			Exposition (E)		Maîtrise (M)	
Minime	Impact environnemental non mesurable	1	Quotidienne	10	Mesures très efficaces mises en place et aucune autre mesure ne peut être prise à ce jour	1
Marginale	Impact environnemental rapidement sous contrôle	10	Hebdomadaire	7	Mesures répondant aux situations à risque mais qui peuvent être améliorées	3
Critique	Impact environnemental important mais réversible	25	Mensuelle	5	Mesures insuffisantes	6
Catastrophique	Impact environnemental important et irréversible	50	Trimestrielle	3	Aucune mesure en place / mesures en place inefficaces	10
			Annuelle	2		
			Exceptionnelle	1		

5. Objectifs et résultats environnementaux

5.1 Remarques initiales

Avant de présenter les différents indicateurs, cibles, objectifs et données, il convient de mentionner les remarques exprimées ci-dessous. MCI Benelux évolue dans un contexte particulier, qui a une influence certains aspects environnementaux, ainsi que sur notre capacité d'améliorer nos performances :

- **Période d'observation**

La période d'observation s'étend désormais sur deux années complètes (de janvier 2023 à décembre 2024 inclus). Les données des deux premiers trimestres de 2025 sont également représentées.

- **Trois entités légales**

Les données que nous présentons dans cette déclaration se veulent le reflet de la performance de deux, puis trois entités légales (et marques associées). En effet, nous rapportons les données pour MCI Benelux et logos (années 2023 et 2024) et de ESN à partir de janvier 2025 jusqu'à fin juin 2025.

- **MCI Benelux est locataire**

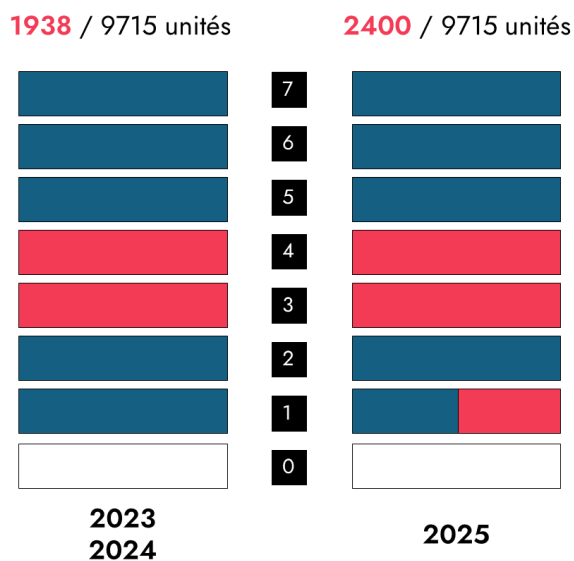
MCI Benelux est locataire des bureaux et autres infrastructures (garage, stockage). Le gestionnaire du bâtiment, Cofinimmo, est seul responsable et décideur pour toute question liée au choix de certains fournisseurs et du type d'énergie (sources renouvelables ou autres), entre autres.

Bien que bénéficions d'un climat de travail positif avec Cofinimmo, notre influence sur certains choix de fournisseurs et opérations de gestion du bâtiment est uniquement indirecte.

- **Données globales pour l'ensemble du Arts 47**

Une des difficultés récurrentes est liée au fait que certaines données sont comptabilisées et nous sont communiquées de manière globale pour l'ensemble du bâtiment. Ces données sont clairement décrites dans les sections correspondantes (6.4 Eau ; 6.5 Déchets).

À défaut d'une granularité plus grande des données, nous avons utilisé le ratio des unités occupées par le mci group Belgium en regard de l'ensemble du bâtiment. Ces quantités sont mentionnées dans le contrat de location des espaces de bureau gérés par Cofinimmo.



- **Politique énergétique de MCI**

Dès l'entrée effective dans les locaux en janvier 2023, MCI Benelux a mis en place une politique d'économie d'énergie optimisée. Celle-ci implique une limitation du chauffage, l'utilisation de systèmes d'éclairage économes en énergie, l'achat d'écrans basse consommation, l'installation de détecteurs de mouvement, etc. En conséquence, l'amélioration de la performance globale de MCI Benelux d'une année à l'autre constitue un défi de taille.

- **Taux d'occupation effectif des locaux**

Un autre élément à prendre en considération est le taux d'occupation effectif des locaux. L'occupation réelle des locaux dépend de facteurs divers tels que la proportion de télétravail, les missions à l'étranger, mais aussi du fait que certain(e)s collaborateurs/trices sont basé(e)s à l'étranger.

Comme indiqué précédemment, deux puis trois entités légales sont à prendre en considération.

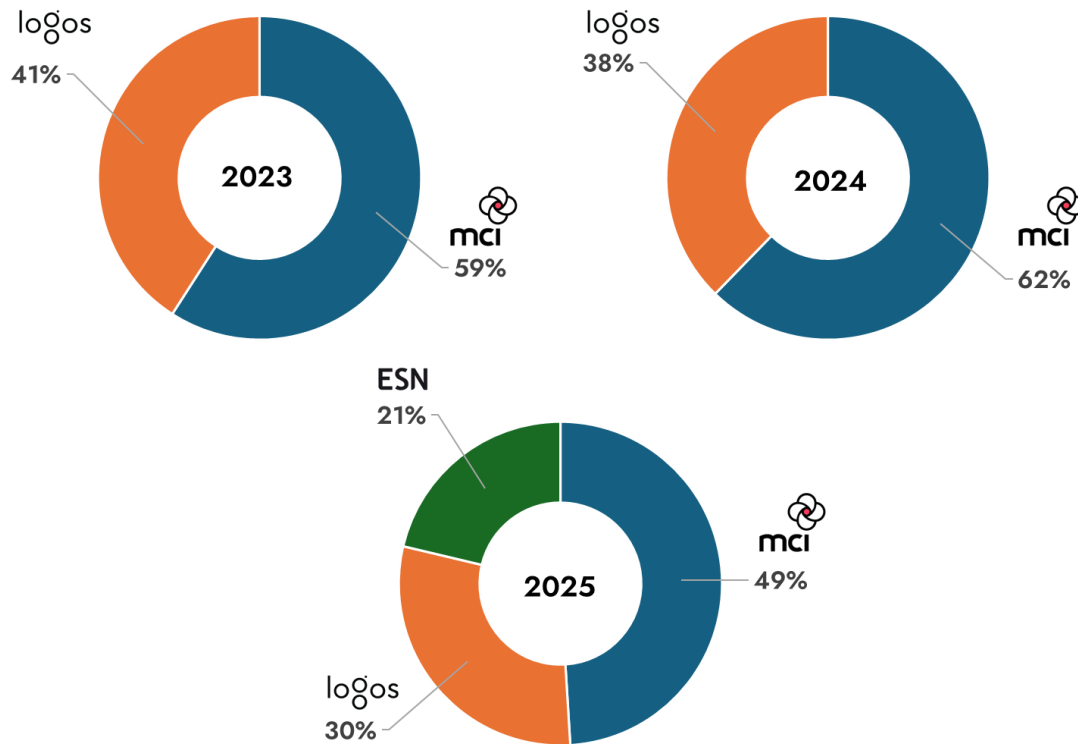
La solution que nous avons mise en place – et qui nous semble la plus logique – repose sur le **nombre de badges permanents** des collègues de MCI Benelux, logos et ESN.

Dans la suite de cette Déclaration, nous y ferons référence sous l'acronyme **PAX**.

Année	MCI Benelux	logos	ESN	Total
2023	65	45	n/a	110
2024	76	46	n/a	122
2025	76	46	33	155

Les proportions présentées pour 2025 correspondent à la situation telle que constatée en septembre 2025. Les proportions seront revues au terme de l'année calendrier – et ajustées lors de la prochaine mise à jour de la Déclaration.

Ces chiffres ou proportions sont définies comme « Effectif » pour le calcul des différents indicateurs.



- **Certification ISO 9001 – Système de gestion de la qualité**

En début d'année 2025, MCI Benelux a pris la décision de mettre en place un système de gestion de la qualité selon la norme ISO 9001. Dans une certaine mesure, la gestion et la qualité et de l'environnement se rejoignent tel que dans le cadre de l'évaluation des fournisseurs, par exemple. À ce titre, l'ESG Supplier Tracker est devenu le **ESG^Q Supplier Tracker**, avec « Q » pour « Qualité », de sorte à héberger les deux aspects au sein d'un même outil.

- **Nombre d'équivalents temps-plein (EFT)**

Il est également important de prendre en considération l'évolution du nombre d'employés au sein de MCI Benelux et de logos.

Comme signalé et rapporté sur les différents indicateurs dans le Chapitre 6, nos consommations et nos émissions de déchets sont en hausse. Mais ces hausses sont liées au fait que nous comptons plus de 10% de collaborateurs/trices en plus entre 2023 et 2024.

Nous nous sommes donc efforcés de mettre en perspective ces hausses, en liaison avec le nombre de ETP.

- **Progression significative du résultat de MCI Benelux**

Un élément additionnel est à considérer, qui est celui de la performance économique de MCI Benelux. Notre compte de résultat a connu une croissance remarquable sous la forme d'une augmentation de plus de plus de 17% de nos résultats entre 2023 et 2024. Ce résultat est lié aux efforts soutenus que les équipes ont consentis (voir section **6.7.5 Bilan global des émissions**). Les projections pour 2025 s'inscrivent aussi dans une tendance croissante.

- **2025 : future année de référence**

La présente Déclaration se veut aussi exhaustive et transparente que possible. Cependant, à la lumière des différentes transformations que nous avons vécues en 2023 et 2024, nous nous engageons à revoir l'ensemble des principes directeurs et indicateurs (et objectifs) en début d'année 2026.

Cet engagement visera essentiellement à établir **l'année 2025 comme année de référence** pour les mesures et objectifs d'amélioration des années à venir.

- **Appréciation des chiffres communiqués**

Finalement, en tant que dernière remarque, nous désirons également préciser que les données que nous présentons dans cette déclaration ont été calculées avec un maximum d'exhaustivité et de précision. Toutefois, certaines données sont estimées ou arrondies – souvent en raison d'un manque de granularité. Les chiffres communiqués sont donc à apprécier avec une certaine réserve.

5.2 Tableau synthétique des indicateurs

Les indicateurs marqués d'un astérisque * sont basés sur la performance de l'ensemble du bâtiment Arts 47.

Réf.	Indicateur	Principe directeur	Activités	Objectifs	Phase
6.1	Énergie – électricité	Sobriété Gestion des incidents	Réduire le nombre d'incidents liés à l'électricité par an, par exemple en éteignant les écrans des ordinateurs et des salles de réunion	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité par EFT (d'une année à l'autre)	Continu
6.2	Énergie – gaz	Sobriété	Diminution de la consommation de gaz	Réduction de 2 % de la consommation de gaz (d'une année à l'autre)	Continu
6.3	Matières premières	Sobriété	Consommation de papier	Pas d'objectif spécifique	Observation
6.4*	Eau	Sobriété Gestion des incidents	Réaliser une maintenance et une détection des fuites avec le propriétaire de l'immeuble	Réduction de 2 % de la consommation d'eau	Contenu
6.5*	Déchets	Réduction Gestion des incidents	Suivre les quantités globales de déchets	Réduction de 2 % de la production de déchets	En cours
			Surveiller une fois par semaine que les déchets sont correctement triés dans les poubelles disponibles à chaque étage de bureaux	Réduction de 5 % des incidents liés au recyclage	En cours
6.6	Terres	Non applicable	n/a	n/a	n/a
6.7	Émissions	Réduction	Émissions liées aux consommations d'électricité et de gaz	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité et de gaz sur base annuelle (d'une année à l'autre)	En cours
			Émissions de CO ₂ liées aux voitures de société	Réduction du nombre de voitures de société à trois voitures, voire moins encore	En cours

Réf.	Indicateur	Principe directeur	Activités	Objectifs	Phase
			Émissions de CO ₂ liées aux voyages en avion	Aucun objectif spécifique pour l'instant	Observation
			Émissions de CO ₂ liées aux voyages des participants	Aucun objectif spécifique pour l'instant	n/a
7.1	Événements	« Verdissement »	Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, aient signé le code de conduite des fournisseurs (ESGQ Supplier Tracker)	Signature du code de conduite des fournisseurs par 50 % des fournisseurs	En cours
			Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, soient conformes aux critères ESG (ESGQ Supplier Tracker)	50 % de conformité ESG parmi les fournisseurs	En cours
			Veiller à une augmentation régulière des euros dépensés pour les fournisseurs consolidés conformes par rapport aux fournisseurs non conformes (ESGQ Supplier Tracker)	5 % d'augmentation des euros dépensés pour les fournisseurs conformes aux critères ESG	En cours
7.2	1^{er} soins	Planification	Organisation de formations à la prévention incendie et aux premiers secours	Une réserve permanente d'au moins quatre personnes formées à la prévention incendie et aux premiers secours tout au long de l'année	En cours
7.3	Solutions digitales	Sobriété	Action de « nettoyage numérique » organisée chaque année.	À définir conjointement avec mci group et à implémenter en 2025	Observation
7.4	RSE	Engagement	Organiser au moins quatre actions RSE sur l'année	Quatre actions par an	En cours
			Assurer un taux d'engagement des collaborateurs de l'entreprise selon le type d'action	Objectifs fixés individuellement, selon le type d'action	En cours
		Formation	Organisation de modules de formation destinés aux collègues.	De 8 à 12 modules pour l'année 2025	En cours

6. Indicateurs environnementaux de base

6.1 Énergie – Électricité

6.1.1 Contexte

Le bâtiment Arts 47 présente déjà un haut niveau d'efficacité en ce qui concerne l'électricité et la climatisation.

- Les locaux sont équipés de lampes LED, accompagnées de détecteurs de mouvement et de systèmes automatiques d'allumage/extinction.
- MCI Benelux, dès son entrée dans les lieux, a également adopté une politique chaud/froid stricte – qui prévoit la mise en route du chauffage et de la climatisation dans des conditions de température spécifiques.

6.1.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents

Au vu du contexte exprimé ci-dessus, deux objectifs principaux ont été décidés :

- Maintenir la consommation au niveau le plus bas possible, en faisant preuve de prévenance et de sobriété.
- Remédier rapidement à tout problème ou incident.

À ce titre, un outil a été mis en place – le « **EMAS Incident Form** ».

Il s'agit d'un formulaire en ligne qui permet de déclarer les incidents liés à la durabilité. Ce formulaire est mis à la disposition de tout le personnel, et est accessible à distance via tout outil de communication (laptop, tablette, smartphone, etc.). Le EMAS Incident Form permet aux collaborateurs de signaler mais aussi de **documenter** tout incident.

Les incidents sont ensuite automatiquement transférés au Sustainability Officer, qui a pour responsabilité d'en assurer la gestion et d'y donner suite.

- Le EMAS Incident Form peut être utilisé pour signaler des incidents internes à MCI Benelux.
- Il peut également être utilisé sur site, pour signaler un incident lors d'un événement ou d'une activité externe organisé par MCI Benelux.
- Ce formulaire en ligne est aussi à la disposition du staff pour proposer des améliorations aux pratiques environnementales ou en suggérer de nouvelles.

MCI Benelux s'engage à traiter tous les incidents et toutes les propositions dans les plus brefs délais, en fonction de la nature et du niveau d'impact de l'incident.

6.1.3 Mesures

Ci-dessous, nous présentons les données de consommation d'électricité pour les deux étages et les zones communes de chaque étage sur une base mensuelle en 2023 et 2024. Les données 2025 correspondent aux six premiers mois et à une consommation rapportée pour 2 étages et demi.

CONSOMMATIONS GLOBALES – mci group Belgium

2023		2024		2025 – 6 mois	
Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/12 = Mensuel	Annuel (6m.)	/6 = Mensuel
92.566 kWh	7.714 kWh	99.400 kWh	8.283 kWh	66.715 kWh	11.119 kWh

CONSOMMATIONS MENSUELLES PAR POURCENTAGE D'EFFECTIF

2023			2024			2025 – 6 mois		
MCI	59%	4.551 kWh	MCI	62%	5.136 kWh	MCI	49%	5.452 kWh
logos	41%	3.163 kWh	logos	38%	3.148 kWh	logos	30%	3.300 kWh
ESN	-	-	ESN	-	-	ESN	21%	2.367 kWh

MCI Benelux - CONSOMMATION ÉLECTRIQUE MENSUELLES PAR EFFECTIF SUR SITE (pax)

2023	2024	2025 – 6 mois
70,13 kWh / pax	67,89 kWh / pax	71,74 kWh / pax

Remarques :

- À noter que logos n'est pas engagé dans une procédure de certification ISO 14001 ou EMAS.
- Comme mentionné au point 5.1 MCI Benelux a connu une croissance importante de ses résultats financiers, qui sont imputables au supplément d'efforts (et notamment de présence au bureau) en 2024 et 2025.
- Les chiffres de 2025 ne concernent que les 6 premiers mois de l'année. Une réévaluation complète sera effectuée en début 2026.
- La réévaluation prendra également compte de la performance de ESN ainsi que de celle de logos.
- Les objectifs pour 2026 seront également évalués en début d'année prochaine, lorsque nous serons en mesure d'effectuer une comparaison plus fiable.

6.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Actions réalisées	Objectif
Consommation d'électricité	Gestion Mise en place d'une gestion dynamique du chauffage/refroidissement (voir 6.2)	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité mensuelle moyenne par effectif
	Gestion Ajustement de la mise en veille automatique des écrans des salles de réunion	
Indicateur	Actions planifiées	Objectif
Consommation d'électricité	Sensibilisation Réduction du nombre d'incidents liés à l'électricité par an, par exemple en éteignant les écrans des ordinateurs et des salles de réunion.	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité mensuelle moyenne par effectif

6.2 Énergie – Gaz

6.2.1 Contexte

La consommation de gaz liée au chauffage des locaux est commune à tous les étages – et à tous les locataires du bâtiment Arts 47.

6.2.2 Principe directeur : la sobriété

Sur base de la recommandation de Cofinimmo MCI Benelux applique une politique de chauffage claire et suit les recommandations de sobriété énergétique prônées par les différentes autorités publiques ainsi que par la Fédération des Entreprises de Belgique et l'Union Professionnelle du Secteur Immobilier, qui recommande :

- 19°C – température minimale (de chauffage en hiver)
- 27°C – température maximale (activation de l'air conditionné en été)

Les économies d'énergie varient en fonction des bâtiments et des conditions météorologiques, mais les conseillers techniques estiment qu'une baisse de 1°C du chauffage en hiver devrait résulter en une baisse des consommations d'environ 7%. (Communiqué daté d'un email du 28/10/2022)

La température à l'intérieur des locaux est gérée de manière entièrement automatisée. Il faut également noter qu'aucune fenêtre ne s'ouvre, et que les portes d'accès aux locaux sont équipées de systèmes de fermeture automatiques.

6.2.3 Mesures

Comme signalé dans la section 5.1, les consommations de gaz nous sont rapportées de manière globale pour l'ensemble du bâtiment.

Nous appliquons donc un ratio correspondant à la surface occupée par le mci group Belgium par rapport à la surface globale du Arts 47.

CONSOMMATIONS GLOBALES – mci group Belgium

2023		2024		2025 – 6 mois	
Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/12 = Mensuel	Annuel (6 m.)	/6 = Mensuel
17.734 kWh	1.478 kWh	50.586 kWh	4.216 kWh	46.174 kWh	7.696 kWh

CONSOMMATIONS MENSUELLES PAR POURCENTAGE D'EFFECTIF

2023			2024			2025 – 6 mois		
MCI	59%	872 kWh	MCI	62%	2.614 kWh	MCI	49%	3.773 kWh
logos	41%	606 kWh	logos	38%	1.602 kWh	logos	30%	2.284 kWh
ESN	-	-	ESN	-	-	ESN	21%	1.648 kWh

MCI Benelux – CONSOMMATION DE GAZ MENSUELLES PAR EFFECTIF SUR SITE (pax)

2023	2024	2025 – 6 mois
13,44 kWh / pax	34,55 kWh / pax	49,65 kWh / pax

Remarques :

- Nous avons signalé à Cofinimmo que les mesures pour l'année 2023 sont à vérifier. Ce chiffre particulièrement bas est dû au fait que le bâtiment n'a pas été entièrement occupé en 2023 et s'est petit à petit « peuplé ».
- En conséquence, nous ne disposons pas d'une période d'observation comparable. Les mesures (et objectifs) seront donc à réévaluer en début d'année 2026.

6.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Action réalisée	Objectif
Consommation gaz	Gestion Mise en place d'une gestion dynamique du chauffage/refroidissement (voir 6.2)	Réduction de 2 % de la consommation moyenne de gaz (d'une année à l'autre) par m ²
Indicateur	Action planifiée	Objectif
Consommation gaz	Pas de nouvelle action planifiée – à revoir sur base des données complètes de 2025.	Objectifs à redéfinir.

6.3 Matières premières

6.3.1 Contexte

Dans le cadre de ses activités, MCI Benelux recourt très peu à l'utilisation de matières premières. En tant que société de services, nos prestations sont essentiellement « non-atomiques », mais plutôt intellectuelles ou digitales.

Seule la consommation de papier – destiné aux impressions de documents par l'ensemble du personnel – est effectivement à rapporter.

6.3.2 Principe directeur : la sobriété

Comme illustré ci-dessous, notre consommation de papier peut être considérée comme faible, au regard du nombre de collaborateurs/trices.

Cette sobriété est due à des principes croisés :

- Les imprimantes sont configurées pour imprimer en mode économique et recto/verso par défaut
- Les relevés des imprimantes signalent une quantité d'impression d'environ 6.000 pages/mois. Sur base des relevés à établir en début 2026, nous évaluerons l'opportunité de monitorer ces quantités et de le considérer en tant qu'indicateur.
- MCI Benelux met à disposition des solutions informatiques performantes, ainsi que des écrans de taille et de qualité supérieures, qui facilitent la lecture à l'écran et le marquage de documents (surlignage, commentaires, etc.).

Les collaborateurs/trices sont également invités à récupérer les restes de papier (erreurs d'impression), et à les utiliser pour la prise de notes, s'ils/elles en ont besoin.

6.3.3 Mesures

Le déménagement vers nos nouveaux bureaux en janvier 2023 ne nous permet pas d'établir correctement la consommation de papier sur l'année. Ce déménagement a signifié une consolidation des stocks de papier au niveau de mci group Belgium, la réduction du nombre d'imprimantes, et la mise en place du principe directeur exprimé ci-dessus.

En conséquence, les mesures de consommation de papier ne peuvent être rapportées de manière harmonisée que depuis le début de l'année 2024. Nous prendrons néanmoins en compte l'ultime commande de papier (mi-novembre 2023) dans l'équation, en considérant qu'une grande partie du papier a été consommé en 2024.

CONSOMMATIONS GLOBALES – mci group Belgium

2023		2024		2025 – 6 mois	
Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/6 = Mensuel
9 Ramettes	0,75 Ramettes	85 Ramettes	7,08 Ramettes	79 Ramettes	13,17 Ramettes

CONSOMMATIONS MENSUELLES PAR POURCENTAGE D'EFFECTIF

2023			2024			2025 – 6 mois		
MCI	59%	0,44 Ramettes	MCI	62%	4,39 Ramettes	MCI	49%	6,45 Ramettes
logos	41%	0,31 Ramettes	logos	38%	2,69 Ramettes	logos	30%	3,95 Ramettes
ESN	-	-	ESN	-	-	ESN	21%	2,77 Ramettes

MCI Benelux – CONSO. MATIÈRES PREMIÈRES MENSUELLE PAR EFFECTIF SUR SITE (pax)

2023	2024	2025 – 6 mois
0,007 ramettes/pax	0,058 ramettes/pax	0,085 ramettes/pax

Remarques :

- À noter que les consommations de papier de 2023 et 2024 sont à prendre avec précaution. En effet, lors du déménagement de MCI Benelux et de logos vers le Arts 47, un inventaire complet des réserves de papier n'a pu être effectué. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer notre consommation exacte pour 2023.
- À noter également que la société ESN a rejoint le Arts 47 en janvier 2025. Une période de transition est à prendre en compte pour l'application des principes de sobriété tels qu'évoqués au 6.3.2.

6.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Action réalisée	Objectif
Consommation de matières premières	Gestion Configuration par défaut des imprimantes (niveau de gris et recto/verso)	Pas d'objectif spécifique en ce moment
Indicateur	Action planifiée	Objectif
Consommation de matières premières	Gestion Évaluation des consommations de papier – utilisation bureautique au siège de l'entreprise	Pas d'objectif spécifique en ce moment

6.4 Eau

6.4.1 Contexte

Il n'y a pas de compteur d'eau individuel pour MCI Benelux. Nous ne voulons donc pas fixer un objectif spécifique, étant donné que la consommation d'eau dépend également du comportement des autres entreprises et personnes présentes dans le bâtiment (ainsi que de leur nombre).

6.4.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents

À l'instar de ce que MCI Benelux met en place pour l'électricité et le gaz, l'ensemble des collaborateurs est sensibilisé aux bonnes pratiques en matière de consommation d'eau.

Les lave-vaisselles (4 appareils au total au 3^{ème} et 4^{ème} étages – et à partir de 2025, 1 lave vaisselle en plus au premier étage et 1 lave vaisselle partagé pour l'ensemble du bâtiment dans l'espace « coffee corner ») et les installations sanitaires sont les postes de consommation les plus importants. Il est donc attendu de l'ensemble du personnel qu'ils/elles :

- Veillent à optimiser le remplissage des lave-vaisselles.
- Veillent à utiliser les chasses d'eau de manière appropriée.

Le formulaire de signalement d'incidents (tel que décrit précédemment) permet également de signaler et de documenter tout problème et toute suggestion d'amélioration.

6.4.3 Mesures

CONSOMMATIONS GLOBALES – mci group Belgium

2023		2024		2025 – 6 mois	
Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/6 = Mensuel
341,24 m ³	28,44 m ³	342,65 m ³	28,55 m ³	218,55	36,43 m ³

CONSOMMATIONS MENSUELLES PAR POURCENTAGE D'EFFECTIF

2023			2024			2025 – 6 mois		
MCI	59%	16,78 m ³	MCI	62%	17,70 m ³	MCI	49%	17,85 m ³
logos	41%	11,66 m ³	logos	38%	10,85 m ³	logos	30%	10,93 m ³
ESN	-	-	ESN	-	-	ESN	21%	7,65 m ³

MCI Benelux – CONSOMMATION D'EAU MENSUELLE PAR EFFECTIF SUR SITE (pax)

2023	2024	2025 – 6 mois
0,258 m ³ /pax/mois	0,234 m ³ /pax/mois	0,235 m ³ /pax/mois

Remarques :

- Malgré nos efforts, les consommations d'eau de MCI Benelux s'avèrent en légère hausse. Nous réservons nos objectifs à venir en fonction du résultat qui sera enregistré sur l'année 2025 au complet.
- Pour cet indicateur, de même que pour les consommations d'électricité et de gaz, est lié au fait que les équipes ont presté plus d'heures de travail (au bureau) en 2024.

6.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Action réalisée	Objectif
Consommation d'eau en m ³	Sensibilisation Comportement responsable	Pas d'objectif spécifique en ce moment
Indicateur	Action planifiée	Objectif
Consommation d'eau en m ³	Pas d'action planifiée en ce moment	Pas d'objectif spécifique en ce moment

6.5 Déchets

6.5.1 Contexte

Les volumes de déchets de **MCI sont cumulés avec ceux des autres locataires du bâtiment Arts 47.**

Les quantités et les résultats des efforts consentis par l'ensemble des collaborateurs de MCI Benelux sont donc à prendre avec précaution.

La plupart des déchets produits dans le cadre des activités de l'entreprise sont des déchets de bureau (papier, carton, papeterie, etc.) et des déchets alimentaires (café, thé, restes de nourriture, emballages alimentaires, etc.).

Les déchets sont collectés et traités par une entreprise spécialisée (MCA), qui fournit un rapport mensuel sur les quantités collectées pour l'ensemble du bâtiment.

En date de ce jour, nous ne disposons pas encore des données relatives aux **déchets organiques**. Une demande d'information a été envoyée aux gestionnaires du bâtiment. La production de déchets organiques sera communiquée dans le cadre de la prochaine déclaration environnementale en 2026.

6.5.2 Principes directeurs : la réduction et la gestion des incidents

Notre objectif est de veiller à maintenir les niveaux actuels, et de nous assurer de faire respecter la législation régionale (Région de Bruxelles-Capitale) avec un maximum d'efficacité.

Nous allons également nous efforcer de traiter promptement tout incident lié aux déchets – et tout particulièrement le respect du tri sélectif.

6.5.3 Mesures

ÉMISSIONS GLOBALES – mci group Belgium

2023		2024		2025 – 6 mois	
Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/12 = Mensuel	Annuel	/6 = Mensuel
4.948,26 kg	412,36 kg	4.529,56 kg	377,46 kg	1.500,18 kg	250,03 kg

ÉMISSIONS MENSUELLES PAR POURCENTAGE D'EFFECTIF

2023			2024			2025 – 6 mois		
MCI	59%	243,29 kg	MCI	62%	234,03 kg	MCI	49%	122,51 kg
logos	41%	169,07 kg	logos	38%	143,44 kg	logos	30%	75,01 kg
ESN	-	-	ESN	-	-	ESN	21%	52,51 kg

MCI Benelux – ÉMISSION DE DÉCHETS MENSUELLE PAR EFFECTIF SUR SITE (pax)

2023	2024	2025 – 6 mois
3,75 kg/pax/mois	3,09 kg/pax/mois	1,61 kg/pax/mois

ÉMISSIONS GLOBALES DE DÉCHETS DANGEREUX – mci group Belgium

En 2024, le mci group Belgium a procédé à une opération de recyclage de son matériel informatique obsolète.

La collecte et le traitement des équipements (déchets dangereux) a été réalisé en collaboration avec une société agréée.

Au total, sur l'année 2024, un total de **458,6 kg d'équipement** a été recyclé.

Durant les 6 premiers mois de l'année 2025, aucune action de recyclage ou élimination d'équipement informatique n'a été réalisée.

Remarques :

- Une demande d'information complémentaire a été introduite auprès de Cofinimmo, aux fins de comprendre l'origine de la baisse enregistrée en 2025. Comme indiqué en introduction, les mesures des quantités aux déchets sont globales pour l'ensemble du bâtiment. Nous présumons que les émissions de déchets vont se stabiliser en 2025, vu que le bâtiment est maintenant occupé à 100%.
- En conséquence, cet indicateur sera réévalué en début 2026, et les objectifs et cibles seront confirmés.

6.5.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Action réalisée	Objectif
Production de déchets	Sensibilisation Action d'affichage visant à l'amélioration du tri sélectif des déchets	Pas d'objectif spécifique en ce moment
Indicateur	Action planifiée	Objectif
Production de déchets	Gestion Revue de la politique de maintenance et d'achat de matériel informatique	Pas d'objectif spécifique en ce moment
Production de déchets	Sensibilisation Action d'affichage visant à l'amélioration du tri sélectif des déchets	Réduction de 5 % des incidents liés au recyclage
Déchets dangereux	Adhésion à la Charte Numérique Responsable	Pas d'objectif spécifique en ce moment

6.6 Utilisation des terres et biodiversité

Cet indicateur n'est pas d'application. En effet, le mci group Belgium occupe un espace spécifiquement conçu pour des activités de bureau, situé en plein centre-ville.

En conséquence, aucun usage de terres ou d'impact sur la biodiversité n'est d'application.

6.7 Émissions

6.7.1 Bilan énergétique : électricité et gaz

De sorte à coller au maximum à notre réalité de terrain, nous avons utilisé les taux de conversion proposés par Engie⁶.

ÉLECTRICITÉ – EMISSIONS CO2 ANNUALISÉES – tCO2

2023			2024			2025 – annualisé*		
MCI	59%	7,192 tCO2	MCI	62%	8,116 tCO2	MCI	49%	8,616 tCO2
logos	41%	4,998 tCO2	logos	38%	4,975 tCO2	logos	30%	5,215 tCO2
ESN	-	-	ESN	-	-	ESN	21%	3,740 tCO2
TOTAL		12,190 tCO2	TOTAL		13,091 tCO2	TOTAL		17,571 tCO2

* projection pour l'ensemble de l'année 2025

⁶ <https://business.engie.be/fr/faq/contrat/emissions-co2/>

MCI Benelux – ÉLECTRICITÉ – EMISSIONS CO2 ANNUALISÉES – tCO2 – EFF. SUR SITE (pax)

2023	2024	2025 – annualisé
0,111 tCO2 /pax/an	0,107 tCO2 /pax/an	0,114 tCO2 /pax/an

GAZ – EMISSIONS CO2 ANNUALISÉES – tonnes CO2

2023			2024			2025 – annualisé*		
MCI	59%	2,553 tCO2	MCI	62%	7,653 tCO2	MCI	49%	11,047 tCO2
logos	41%	1,774 tCO2	logos	38%	4,690 tCO2	logos	30%	6,687 tCO2
ESN	-	-	ESN	-	-	ESN	21%	4,825 tCO2
TOTAL		4,327 tCO2	TOTAL		12,343 tCO2	TOTAL		22,559 tCO2

* projection pour l'ensemble de l'année 2025

MCI Benelux – GAZ – EMISSIONS CO2 ANNUALISÉES – tCO2 PAR EFFECTIF SUR SITE (pax)

2023	2024	2025 – annualisé
0,039 tCO2 /pax/an	0,101 tCO2 /pax/an	0.145 tCO2 /pax/an

6.7.2 Voitures de société

De manière générale, MCI Benelux ne soutient, n'encourage ni ne met en œuvre aucune politique en faveur de la voiture de société. Bien au contraire, puisque sur les 54.4 ETP (chiffre pour 2024), l'entreprise met seulement trois voitures de société à disposition. Seuls les collaborateurs structurels de MCI qui ont effectivement besoin d'une voiture pour exercer leurs missions bénéficient de cet avantage.

Pour l'évaluation du ratio entre l'utilisation professionnelle et l'utilisation privée de la voiture, nous considérons que 75 % des déplacements effectués avec la voiture sont d'ordre professionnel – étant donné que 75 % des frais de carburant peuvent être imputés à MCI Benelux, conformément à la législation fiscale belge.

Le calcul du CO2 est effectué sur base du nombre de kilomètres parcourus en regard des émissions de CO2 moyennes communiquées par le constructeur.

	# voitures	Émissions CO2
2023	4	4,643 kg CO2
2024	3	3,465 kg CO2
2025*	3	3,110 kg CO2

* projection pour l'ensemble de l'année 2025

À noter également que le contrat de leasing d'un des trois véhicules vient à échéance en octobre 2025 et ne sera pas renouvelé.

En effet la Direction a acté la décision de ne plus proposer à l'avenir de voiture de société — même aux employés dont le contrat d'embauche précède 2018. Les « anciens » collaborateurs/trices disposaient en effet de cet avantage... qui sera désormais remplacé par une solution de mobilité alternative.

6.7.3 Voyages et déplacements

Les voyages et déplacements des participants aux événements ont un impact très important en termes d'empreinte carbone. Il s'agit toutefois d'activités sur lesquelles MCI Benelux n'a que peu d'influence. MCI Benelux cherche cependant à sensibiliser un maximum de participants quant à la nécessité d'adopter les meilleures pratiques possibles en vue de limiter cet impact.

Pour les voyages et déplacements professionnels des membres du personnel de MCI Benelux, le principe de la sobriété s'applique.

Notre vision est que les solutions numériques (Teams, Webex, Zoom, etc.) se doivent d'être les solutions par défaut et que les voyages et déplacements ne peuvent avoir lieu que lorsque la présence physique est essentielle et apporte une valeur ajoutée manifeste et mesurable.

Émissions de CO₂ liées aux voyages en avion du personnel de MCI

mci group s'est fixé un objectif ambitieux, qui consiste à devenir « net-zéro carbone (propres émissions⁷) » pour 2030. **mci group**, par ailleurs, est signataire de l'Engagement Neutre en Carbone⁸ pour l'industrie événementielle.

À signaler également que le **mci group** est également en phase de réflexion quant à l'adoption de la « Science-Based Target Initiative – SBTi⁹ ». Cette initiative implique la mise en place d'un calcul précis des émissions, ainsi que d'un plan à court ou à long terme précisant dans le détail les targets à atteindre.

Dans le cadre de la réalisation de l'objectif de neutralité carbone, **mci group** a pris la décision de mesurer l'impact carbone de tous les voyages professionnels de l'ensemble de son personnel à partir de janvier 2024.

Au cours de l'année 2024, les émissions de CO₂ liées aux voyages des équipes ont été estimées à **45,7 tonnes de CO₂ émises**.

Une observation plus complète et plus détaillée – et surtout un indice de comparaison – sera établi en début 2026, et portant sur l'année 2025.

En fonction des observations, nous serons en mesure d'ajuster notre politique et nos pratiques, ainsi que de décider de la meilleure manière de réduire et compenser notre impact d'ici à 2030.

Émissions de CO₂ liées aux voyages des participants aux événements

MCI Benelux fournit des services d'organisation d'événements qui produisent des émissions de CO₂ essentiellement en raison des voyages (en avion, en train et en voiture particulière).

Cependant, les quantités de CO₂ pour les voyages liés aux événements demeurent difficiles à quantifier, pour les raisons suivantes :

⁷ 'Net-Zero carbon emissions across its own company operations'

⁸ <https://www.netzerocarbonevents.org/>

⁹ <https://sciencebasedtargets.org/>

- **Destination**
En règle générale, la destination est imposée par le client. L'influence de MCI Benelux est très limitée, et tout au mieux uniquement au niveau local, dans le sens où un site spécifique peut être recommandé, mais rarement la ville, le pays ou même le continent.
- **Type de voyage des participants**
Le choix de la solution de voyage ne peut pas être imposé aux participants. Notre rôle se cantonne à communiquer des recommandations et des bonnes pratiques visant à encourager les participants à limiter l'impact environnemental de leurs voyages, en particulier pour les voyages de moins de 500 km, pour lesquels un trajet en train est proposé.
- **Nombre de participants**
MCI Benelux organise des événements de différentes envergures, certains pouvant rassembler des milliers de participants. La quantité exacte de gaz à effet de serre s'avère donc impossible à évaluer correctement, et ce calcul représente également une charge de travail considérable, qui se doit d'être prise en charge par le client.

L'évaluation précise de l'impact CO₂ des voyages liés aux événements constitue dès lors un effort hors normes et potentiellement extrêmement coûteux en ressources humaines.

Ce n'est que sur demande expresse (et financement) des clients que l'impact CO₂ effectif d'événements est évalué – avec Trace ou d'autres outils, selon le choix du client.

Émissions de CO₂ liées aux visiteurs et aux livraisons

Nos locaux sont très facilement accessibles en transports en commun.

En vue d'encourager l'utilisation des transports en commun, nous avons mis à disposition un **plan d'accès multimodal** sur l'intranet de mci group Belgium (pour nos collaborateurs/trices ayant accès), ainsi que sur notre site internet, pour tous nos visiteurs et fournisseurs externes.

À ce stade, nous ne nous sommes pas fixé d'objectif particulier, autre que de nous assurer que le plan d'accès reste d'actualité, et d'informer tout nouveau visiteur et fournisseur.

6.7.4 Empreinte digitale

Dans le cadre de la section 7.3, MCI Benelux met en évidence la nécessité de s'intéresser à l'empreinte carbone des solutions « cloud » et autres outils ICT.

À ce stade, pour des raisons techniques, nous ne sommes pas en mesure de réaliser une analyse et un calcul précis de l'empreinte carbone digitale de MCI Benelux.

Ce sujet a été abordé avec **mci group** – qui gère l'ensemble des questions informatiques pour l'ensemble des entités – et nous espérons pouvoir rapporter cet indicateur dans les années qui viennent.

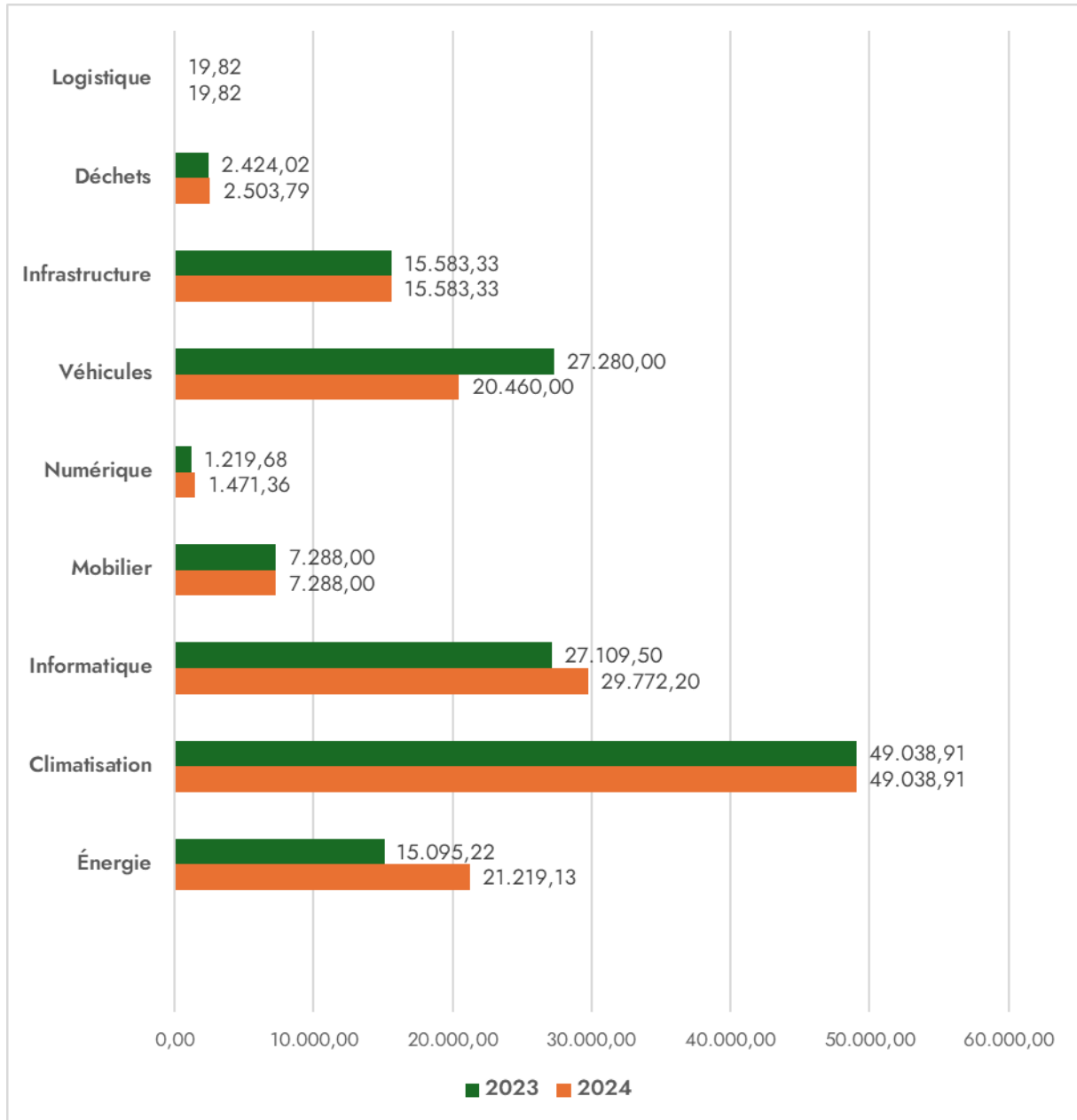
6.7.5 Bilan global des émissions et impact sur le climat

De sorte à pouvoir comparer efficacement les deux années complètes d'observation, nous avons eut recours à l'outil de calcul d'émissions de CO₂ mis à disposition pour la Région Wallonne¹⁰.

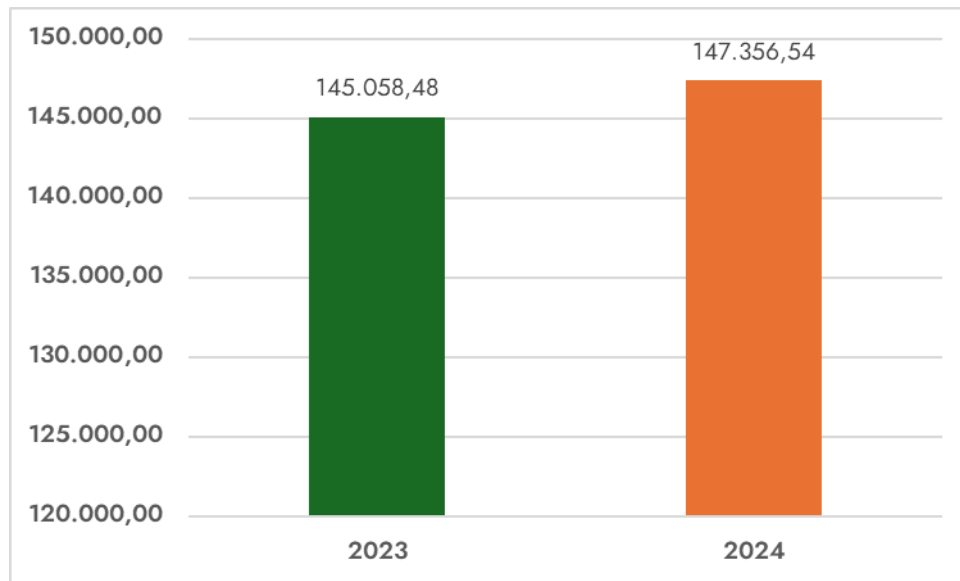
¹⁰ <https://calculateurs.awac.be/app/home>

À noter cependant que le calcul des émissions repose essentiellement sur nos **opérations propres** (« own operations ») ne tient pas compte des émissions liées aux voyages (tant déplacements opérationnels que déplacements maison/bureau des collaborateurs). En ce moment, ces données ne sont pas encore disponibles, ou ne sont pas collectées d'une manière suffisamment granulaire que pour pouvoir procéder au calcul de MCI Benelux individuellement.

MCI BENELUX (kg CO2)



Au total, les émissions de CO2-équivalent sont estimées à :



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

À la lumière de l'évolution négative de certains indicateurs – et à la recherche des causes de cette performance – nous avons constaté que l'élément de la performance économique se devait d'être mise en perspective, tel que l'indicateur ESRS E1 de la Directive sur la Durabilité des Entreprises (CSRD) et de l'indicateur B3¹¹ de la Déclaration Volontaire pour les PME (VSME). Nous avons donc décidé de présenter le ratio d'**intensité des émissions GES**, qui est le rapport entre progression des émissions de gaz à effet de serre en regard de celle du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires de MCI Benelux pour 2023 et 2024 sont les suivants :

- CA 2023 25 466 731 €
- CA 2024 29 923 986 €

En regard des émissions de CO2, cela signifie :

- **Intensité GES 2023** (145 058,48 / 25 466 731) = **0,0057**
- **Intensité GES 2024** (147 356,54 / 29 923 986) = **0,0049**

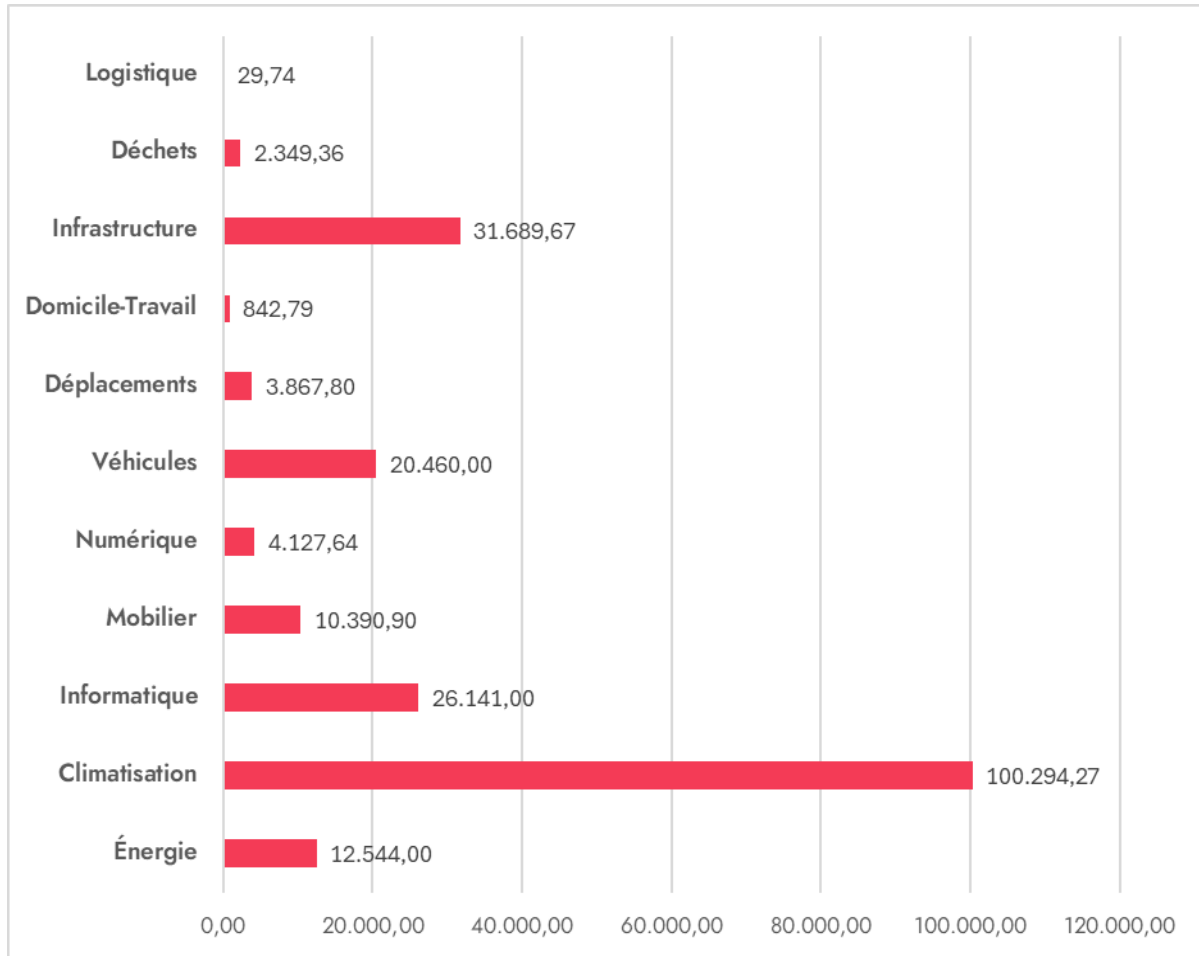
En résumé, nous constatons une augmentation des **émissions de gaz à effet de serre de 1,58 %**, tandis que la **progression du chiffre d'affaires s'établit à 17,50%**

MCI BENELUX (kg CO2) – de janvier à juin 2025

Ci-dessous, nous présentons le relevé des différents indicateurs pour les deux premiers trimestres de l'année 2025 (de janvier à juin inclus).

Toutes ces données seront revérifiées et recalculées pour l'ensemble de l'année 2025 en début d'année 2026. Les conclusions et objectifs pour les années à venir seront fixées à ce moment là également.

¹¹ L'entreprise publie son intensité de GES, obtenue en divisant les «émissions brutes de gaz à effet de serre (GES)» indiquées conformément au paragraphe 30 par le «chiffre d'affaires (en unités monétaires)» publié conformément au paragraphe 24, point e) iv) (5). <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:32025H1710>



À signaler également que :

- Les émissions liées aux trajets professionnels ne sont pas incluses. Ces données ne sont pour le moment pas comptabilisées. Nous espérons les inclure dans les prochaines déclarations environnementales.
- Nous n'avons également pas pris compte des émissions liées aux visites de clients ou consultants dans nos murs. À ce stade, nous ne disposons pas de statistiques qualifiantes. Il est demandé à tous nos visiteurs de s'enregistrer sur une plateforme interne. Nous espérons être en mesure de calculer cet indicateur avec une certaine précision dès l'année prochaine.

6.7.6 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Les indicateurs, actions et objectifs présentés ci-dessous ont été défini dès la mise en place de notre système de management environnemental en 2023, et revus en 2024.

Les indicateurs et objectifs seront revus pour l'ensemble du mci group Belgium en début 2026 sur base des mesures de 2025 (nouvelle année de référence).

Indicateur	Description	Objectif
Émissions de CO ₂	Émissions liées aux consommations d'électricité et de gaz	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité et de gaz sur base annuelle (d'une année à l'autre)
Émissions de CO ₂	Émissions de CO ₂ liées aux voitures de société	Réduction du nombre de voitures de société à trois voitures, voire moins encore
Émissions de CO ₂	Émissions de CO ₂ liées aux voyages en avion	Aucun objectif spécifique pour l'instant – Méthode de mesure et collecte des données à mettre en place.
Émissions de CO ₂	Émissions de CO ₂ liées aux voyages des participants	Aucun objectif spécifique pour l'instant

7. Indicateurs spécifiques

7.1 Renforcer la durabilité des événements organisés par MCI Benelux

7.1.1 Contexte

Les événements sont par excellence des activités qui nécessitent le recours à de nombreux sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services.

L'objectif de l'action sera donc d'épurer notre base de données et de renforcer notre collaboration avec des sous-traitants (hôtels, salles de conférence, services de transport, traiteurs, imprimeurs, etc.) engagés dans la même politique de durabilité que nous.

7.1.2 Principe directeur : le « verdissement » de notre chaîne d'approvisionnement

Compte tenu de la nature de ses activités dans le secteur de l'événementiel, MCI Benelux est amenée à faire appel à de nombreux sous-traitants, comme :

- hôtels ;
- lounges et salles de réunion, de conférence et d'exposition ;
- services de traiteur ;
- services de transport et de limousine ;
- services de transport de matériel pour événements (stands, expositions, documents, etc.) ;
- production, expédition et distribution de matériel promotionnel ;
- personnel de réception et de sécurité ;
- décoration ;
- impression de matériel divers (brochures, dépliants, signalisation, présentoirs, etc.) ;
- activités socioculturelles ;
- services divers.

Fort logiquement, le « verdissement » de nos activités est tributaire du « verdissement » de nos fournisseurs. Il est donc nécessaire qu'ils s'inscrivent eux-mêmes dans une approche durable, qui, outre les aspects environnementaux, prend en compte l'inclusion sociale et le développement économique local.

MCI Benelux a par conséquent pris la décision d'inclure des indicateurs spécifiques dans le cadre de l'enregistrement EMAS, lesquels relèveront de l'**ESGQ Supplier Tracker** de MCI Benelux. Cet outil vise à faciliter:

1. La création de valeur

Déoulant du premier indicateur spécifique, l'indicateur de création de valeur vise à quantifier le poids financier des fournisseurs certifiés par rapport aux fournisseurs non certifiés. La volonté de MCI Benelux est d'augmenter la proportion de fournisseurs certifiés, en termes de nombre comme de volume.

2. La transformation positive de la base de données fournisseurs de MCI Benelux

Cet indicateur vise à mesurer le nombre de fournisseurs qui ont eux-mêmes une certification durable ou environnementale – ou une politique de durabilité crédible – par rapport aux

fournisseurs qui n'en ont pas. L'objectif est de réaliser un changement positif dans la proportion des fournisseurs certifiés par rapport aux fournisseurs non certifiés.

3. La collaboration avec des fournisseurs inclusifs et des œuvres caritatives

Bien que les activités de MCI Benelux restent fortement tributaires de la volonté de ses clients, cet indicateur vise à renforcer leur dimension sociale. Notre entreprise démontre sa volonté de suivre une approche de travail éthique et durable, avec l'appui de tous les membres du personnel et d'organisations professionnelles telles que le secrétariat social.

7.1.3 Champ d'application

La base de données de MCI Benelux comprend près de 2000 références, et évaluer et documenter les politiques et certifications environnementales de chaque fournisseur représente un travail colossal.

En vue de pouvoir tirer des conclusions fiables et rapides, il a donc été décidé de procéder à une présélection :

- Dans un premier temps, concentrer les efforts sur les fournisseurs les plus actifs – c'est-à-dire ceux qui ont fait l'objet d'un chiffre d'affaires d'au moins €5k sur base de deux années consécutives ;
- Les listes sont actualisées tous les trois mois de sorte à « laisser rentrer » les nouveaux fournisseurs rencontrant les critères, et « laisser sortir » (si d'application) ceux qui viendraient à sortir du champ d'application.
- Le ESGQ Supplier Tracker permet également aux opérationnels de se conformer aux obligations des normes EMAS/ISO 14001 et ISO 9001, en offrant un espace où l'évaluation de la performance des fournisseurs peut être enregistrée. Cette évaluation s'accompagne de documents de référence, à savoir :
 - Le « Supplier Code of Conduct »,
 - Les liens vers toute certification ou charte et politique de durabilité
 - Les Data Protection Agreements (DPA), pour tout fournisseur amené à traiter des données à caractère personnel.

En termes de mise en pratique, il est attendu des équipes qu'elles traitent un nombre agréé de fournisseurs sur base mensuelle.

7.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Code de conduite des fournisseurs	Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, aient signé le code de conduite des fournisseurs (ESGQ Supplier Tracker)	Signature du code de conduite des fournisseurs par 50 % des fournisseurs
	Résultats actuels : 19% des fournisseurs ont signé le Code de conduite	Objectif de 50% reporté à la fin du 2 ^{ème} trimestre 2026
Fournisseurs conformes aux critères ESG	Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, soient conformes aux critères ESG	50 % de conformité ESG parmi les fournisseurs
	Résultats actuels : 29% des fournisseurs ont été évalués 26% positifs / 3% négatifs	Objectif de 50% reporté à la fin du 2 ^{ème} trimestre 2026
Performance ESG	Veiller à une augmentation régulière des euros dépensés pour les fournisseurs consolidés conformes par rapport aux fournisseurs non conformes	5 % d'augmentation des euros dépensés pour les fournisseurs conformes aux critères ESG
	Résultats actuels : Cette action n'a pas encore pu être réalisée, car elle dépend des deux objectifs précédents	Objectif reporté à la fin de l'année 2026

Les objectifs de ces actions n'ont pas pu être atteints en date de ce jour. La cause du retard est à trouver dans la nécessité de développer une solution informatique intégrée permettant à la fois de limiter la charge de travail pour les collaborateurs/trices et à assurer une centralisation efficace de toutes les informations : documents, revues, commentaires, etc.

Plusieurs itérations ont été nécessaires, ce qui a eu un impact sur notre calendrier de travail.

7.2 Prévention incendie et premiers secours

7.2.1 Contexte

MCI Benelux soutient le télétravail. Tous les membres du personnel sont autorisés à travailler à distance maximum trois jours par semaine – en conditions normales de travail.

Si cette politique contribue à un meilleur équilibre travail-vie privée et réduit les émissions liées à la migration pendulaire, elle soulève une nouvelle question importante, celle de la prévention incendie et des premiers secours sur site.

7.2.2 Principe directeur : la planification des formations et des présences

Toutes les entreprises établies à Bruxelles ont l'obligation légale de disposer d'un agent de prévention incendie et d'un secouriste, tous deux présents sur le site en permanence.

Des formations à la prévention incendie et aux premiers secours ont été organisées en novembre 2023 pour les collaborateurs de MCI Benelux.

Le nombre actuel de collègues formés assure notre pleine conformité aux exigences légales. Il garantit également la présence permanente d'au moins un(e) agent de prévention incendie et un(e) secouriste à chaque étage.

Des formations de mise à jour ont été réalisées chaque année (2023, 2024 et 2025)

L'objectif sera de disposer en continu d'une « réserve » permanente d'au moins **quatre membres du personnel** pleinement formés.

7.2.3 Mesures

En date de ce jour (25 septembre 2025), le mci group Belgium peut compter sur :

- **Seize agents de prévention incendie certifiés ;**
- **Quinze secouristes certifiés.**

7.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Formations certifiées	Organisation de formations à la prévention incendie et aux premiers secours	Une réserve permanente d'au moins quatre personnes formées à la prévention-incendie et aux premiers secours tout au long de l'année

7.3 Impact environnemental des applications numériques

7.3.1 Contexte

L'envoi d'e-mails et le stockage de documents dans les solutions cloud ont un impact considérable sur l'environnement, en raison de la consommation d'énergie qu'ils génèrent.

Chaque année, nous encourageons nos collaborateurs à participer à une action de « nettoyage numérique ». Cette opération constitue une opportunité de diminuer l'impact environnemental et les coûts informatiques par la suppression et/ou l'archivage des données en ligne. C'est également une opportunité de sensibiliser les collaborateurs à l'importance de la sobriété digitale de manière globale.

7.3.2 Principe directeur : la sobriété digitale

Si les solutions cloud offrent une efficacité inégalée pour les communications et la gestion des données, elles ont un coût environnemental important. À l'échelle mondiale, les quantités de données hébergées dans des centres de données ne cessent d'augmenter, alors que ces derniers consomment énormément d'énergie en continu, laquelle est en grande partie non renouvelable pour l'instant.

Si ce problème figure actuellement au bas de la liste des priorités de la plupart des organisations, nous pensons qu'il sera bientôt trop important pour être ignoré.

MCI Benelux estime que nous devrions chercher à réduire notre hébergement de données à titre préventif. Cette décision a pour avantages directs de :

- Réduire notre impact environnemental, comme expliqué ci-dessus
- Réduire les frais informatiques (hébergement).

MCI Benelux a procédé régulièrement à des « nettoyages numériques » ces dernières années. Notre ambition pour les années à venir est de transformer cette opération logique et saine en un indicateur à part entière.

Il est à noter que la gestion informatique est opérée par l'équipe informatique au siège social de **mci group** (Genève, Suisse), comme signalé dans le chapitre 6.7.5 sur le calcul des émissions carbone.

7.3.3 Mesures

Chaque année, la dernière semaine du mois de mars, l'ensemble des collaborateurs de MCI Benelux (mais aussi des autres entités de **mci group**) ont été invités à procéder au « digital clean-up » annuel.

Les résultats mesurés pour MCI Benelux sont les suivants :

DESCRIPTION	DELTA 2024	DELTA 2025
Boites email individuelles	- 3%	- 4,75%
Boites email partagées	- 0%	- 22,75%
Espace cloud partagé	- 21%	+ 2,51%

Une discussion de fond est envisagée tant à l'intérieur du mci group Belgium que du mci group. Cette discussion aura pour objectif de chercher à améliorer la pertinence et l'impact du « digital clean up ». Même si les chiffres sont encourageants, il nous semble nécessaire d'étendre l'analyse, et de veiller, par exemple à mesurer le taux de participation des collègues et d'en faire un objectif (et target).

7.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Nettoyage numérique	Action de « nettoyage numérique » organisée chaque année.	À définir conjointement avec mci group et à implémenter en 2026

7.4 Activités RSE

7.4.1 Contexte

Comme indiqué au chapitre 6, MCI Benelux souhaite que les activités RSE (responsabilité sociétale des entreprises) fassent partie intégrante de l'EMAS/l'ISO 14001.

Depuis le tout début de son existence, des activités à caractères social et culturel ont été organisées par MCI Benelux.

Ces activités sont essentielles pour MCI Benelux (et **mci group**). Elles font partie intégrante de la culture de l'entreprise et en incarnent les valeurs fondamentales.

À ce titre, nous avons choisi d'intégrer ces activités dans le périmètre de EMAS et ISO 14001. Cet effort de convergence a essentiellement pour volonté :

- de faire en sorte que EMAS et ISO 14001 soient parfaitement intégrés dans le quotidien des collaborateurs et autres parties prenantes – rester « top of mind » ;
- et de s'habituer à structurer, rapporter et documenter ces activités, en vue de la future mise en application de la Directive RSE adoptée par l'Union européenne en début 2024.

7.4.2 Principe directeur : l'engagement

Les actions entreprises visent essentiellement à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à des causes sociales et/ou environnementales.

L'objectif central est de proposer différentes actions – de sorte à toucher aux différentes sensibilités au sein de l'entreprise – et d'inciter à l'engagement.

Ces actions sont activement soutenues par la direction générale.

7.4.3 Mesures

ACTIONS À CARACTÈRE CARITATIF

Au cours de l'année 2023, le mci group Belgium a réalisé 4 activités s'inscrivant dans le cadre de la RSE :

- Défi Mind over Miles – marche parrainée
- Compost – mise en place de la directive de tri des déchets organiques
- Récolte de jouets – collecte pour les enfants défavorisés
- Shoe-Box – collecte pour les familles défavorisées

En 2024, six actions ont été réalisées :

- Don de sang – collecte de sang avec le soutien de la Croix-Rouge de Belgique
- Mind over Miles challenge – marche parrainée
- Vingt kilomètres de Bruxelles
- City to Ocean – opération de nettoyage du canal de Bruxelles en kayak
- Récolte de jouets – collecte pour les enfants défavorisés
- Shoe-Box – collecte pour les familles défavorisées

Pour 2025, six actions seront également réalisées.

- Don de sang – collecte de sang avec le soutien de la Croix-Rouge de Belgique
- Pacer challenge et Vingt kilomètres de Bruxelles – marche parrainée
- Mois LGBTQI – collecte de vêtements au profit de l'asbl Le Refuge
- City to Ocean – opération de nettoyage du canal de Bruxelles en kayak – 2 sessions
- Récolte de jouets – collecte pour les enfants défavorisés
- Shoe-Box – collecte pour les familles défavorisées

Pour chacune de ces actions, nous nous fixons des objectifs spécifiques, qui peuvent porter sur les volumes collectés, par exemple, mais aussi sur le taux de participation des collègues.

ACTIONS À CARACTÈRE ÉDUCATIF (INTERNE)

En 2025, l'équipe RSE a également mis en place une initiative additionnelle qui vise à offrir de courtes sessions d'information ou de formation destiné au personnel du mci group Belgium.

Cette initiative est en phase de développement. L'objectif est d'organiser entre 8 et 12 de ces actions au cours de l'année.

La performance et la valeur ajoutée de ces actions seront évaluée vers la fin de l'année 2025.

7.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Actions RSE	Organiser au moins quatre actions RSE sur l'année	Au moins quatre actions par an
	Assurer un taux d'engagement des collaborateurs de l'entreprise selon le type d'action	Objectif de participation fixé individuellement selon le type d'action
	Proposer une action nouvelle chaque année	À partir de 2026
	Actions de formation/information internes	8 à 10 sessions

7.4.5 RSE et environnement : l'expression de la culture d'entreprise

Action de nettoyage / Activité Kayak

L'ambition de cette activité est de nous investir dans une action collective de nettoyage, à l'occasion de la **Journée mondiale du nettoyage des Nations Unies**.

Il s'agit ici d'une action intégralement bénévole organisée par l'association **City to Ocean**.

City to Ocean ?

City to Ocean est une organisation environnementale qui se consacre à la réduction de la pollution plastique et à la sensibilisation de son impact sur les zones aquatiques urbaines et les océans. Son **objectif** est de rendre les voies navigables de la région bruxelloise plus propres et sans plastique. Même en zone urbaine, la nature doit avoir sa place et y être respectée.

Sa méthode d'intervention consiste à organiser des opérations en kayak visant à collecter les déchets plastiques dérivant, verdir les zones aquatiques et y maintenir une barrière à déchets. **Le résultat** : une amélioration sensible de la qualité de l'eau du canal et un plaidoyer positif pour le recyclage et de l'éco-responsabilité.

L'équipe MCI Benelux

L'activité s'effectue sur base d'équipes de maximum 10 participants, à bords de kayaks – pour une opération zéro-carbone...

L'action s'est déroulée le lundi 30 septembre 2024.



Merci à la valeureuse équipe de mci group Belgium !



8. Principales dispositions légales

MCI Benelux maintient son registre réglementaire grâce au suivi régulier des textes de loi au niveau régional, national, européen et international (voir chapitre sur les dispositions légales).

- MCI Benelux est sis au Arts 47 à 1000 Bruxelles – permis d’environnement du bâtiment octroyé à Cofinimmo référence : BE 640.815
- MCI Benelux respecte l’ensemble des exigences réglementaires en vigueur.

MCI Benelux a mis en place une adresse email fonctionnelle (emas-brussels@wearemci.com), au travers de laquelle nous sommes inscrits à plusieurs newsletters professionnelles – et notamment celle de Bruxelles-Environnement, acteur majeur de la Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles-Environnement fournit des mises à jour régulières sur la législation ainsi que des recommandations et des meilleures pratiques.

Nous faisons également usage de la base de données légales mis à disposition par le VITO¹² qui reprend de manière exhaustive les obligations légales régionales, nationales et européennes.

MCI Benelux entretient également des contacts réguliers avec les experts en durabilité de mci group, qui fournissent une orientation politique de haut niveau.

Les principales personnes impliquées dans les certifications et les meilleures pratiques de durabilité sont :

- **M. Vincent Gallego**
EMAS and Sustainability Referent – MCI Benelux SA
emas-brussels@wearemci.com
- **M. Marcel Kopmels**
EQMS and ISO Referent – ESN
ISO-Certifications@esn.eu
- **M. Emmanuel Andre**
Group Health, Safety and Sustainability Director – mci group
emmanuel.andre@mci-group.com
- **Mme Celine Noir**
Group Sustainability Manager – mci group
celine.noir@mci-group.com
- **Mme Erica Fawer**
Group Internal Communication Director – mci group
erica.fawer@mci-group.com

¹² Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek

9. Déclaration de validation

Prochaines Déclarations Environnementales :

- Déclaration Environnementale **mise à jour** : novembre 2026
- Déclaration Environnementale **complète** : novembre 2028